



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le chef de cabinet

Paris, le

30 OCT. 2014

Référence : BDC/CCY/D/14017563/MJLe

Monsieur,


Vous avez bien voulu faire part à Mme Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, de vos préoccupations relatives au projet d'aménagement de la colline d'Elancourt en vue de la pratique de sports de glisse et aux conséquences environnementales qui pourraient en découler.

La ministre a pris connaissance de vos remarques et vous en remercie. La protection de l'environnement constitue un enjeu pour les décennies à venir. Qu'il s'agisse de la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, de la réduction des pollutions de l'eau et de l'air, il est essentiel de développer dès à présent des politiques environnementales et efficaces.

Elle m'a chargé de saisir le préfet des Yvelines, représentant de l'Etat au niveau local, en soulignant le sens de votre démarche et afin qu'une réponse vous soit apportée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sébastien LIME

PL

JACQUES CARREGE

